

INTERCLUBS WALLONIE BRUXELLES 2025-2026

TABLEAU DES EQUIPES MONTANTES DE DIVISION 1 PROVINCIALE "MESSIEURS"

1. Province
2. Nombre d'équipes ayant terminé l'interclubs Messieurs lors de la saison 2024-2025
3. Nombre de montants d'office
4. Nombre de montants par application du diviseur régional
5. Solde après division par diviseur régional
6. Ordre des montants supplémentaires éventuels

Diviseur Régional : 2106 / 15 = 140,4

1	2	3	4 (nbre d'équipes inscrites divisé par le diviseur régional)	5	6
Bruxelles / Brabant Wallon	243	2	2	-37,80	5
Hainaut	616	2	4	54,40	1
Liège	419	2	2	138,20	3
Luxembourg	287	2	2	6,20	2
Namur	541	2	3	119,80	4
Totaux	2106	10	13		-20,60

Remarques :

le nombre de montants nécessaires étant de 15, ce sont les provinces de **Liège** et **Namur** qui fournissent les 2 derniers montants.

En cas de montant supplémentaire éventuel, l'ordre des priorités sera :

1. Hainaut; 2. Luxembourg; 3. Liège; 4. Namur; 5. Bruxelles/Brabant Wallon; et ainsi de suite ...

TABLEAU DES EQUIPES MONTANTES DE DIVISION 1 PROVINCIALE "DAMES"

1. Province
2. Nombre d'équipes ayant terminé l'interclubs Dames lors de la saison 2024-2025
3. Nombre de montants d'office
4. Nombre de montants par application du diviseur régional
5. Solde après division par diviseur régional
6. Ordre des montants supplémentaires éventuels

Diviseur régional : 232 / 6 = 38,67

1	2	3	4 (nbre d'équipes inscrites divisé par le diviseur régional)	5	6
Bruxelles / Brabant Wallon	36	1	1	-2,67	3
Hainaut	74	1	1	35,33	2
Liège	32	1	1	-6,67	4
Luxembourg	25	1	1	-13,67	5
Namur	65	1	1	26,33	1
Totaux	232	5	5		-41,34

Remarques :

le nombre de montants nécessaires étant de 6, c'est la province du **Hainaut** qui fournit le dernier montant.

En cas de montant supplémentaire éventuel, l'ordre des priorités sera :

1. Namur; 2. Bruxelles/Brabant Wallon; 3. Hainaut; 4. Liège; 5. Luxembourg; et ainsi de suite ...